



RETOURS SUR L'ATELIER CITOYEN DU 21 MAI 2022

OBJECTIF : DISCUTER LE PROJET DE CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

LA CAISSE COMMUNE

Les points d'intérêt

- L'importance d'avoir un ancrage local, une approche de proximité, s'appuyant notamment sur le réseau des structures qui composent TAV
- L' "empowerment" que représente le fait de donner de l'argent plutôt que de la nourriture, l'importance du choix que chacun peut exercer
- La détermination collective de ce qu'est une alimentation durable/saine et de pouvoir s'y référer comme aide aux choix alimentaires

Les limites

- La question de l'existence de critères (et du choix de ces critères : reste à vivre, ressources, charges cachées, orientation par un travailleur social, etc.) pour déterminer qui contribue à quelle hauteur, et l'importance de ne pas être intrusif dans les situations de chacun.e > comment faire un système équitable ? comment ne pas reproduire les systèmes existants ? existe-t-il un système de calcul qui satisfasse tout le monde ?
- Le montant de 100€/pers/mois : est-ce suffisant ? à adapter à la taille du foyer
- L'importance de faire circuler l'information sur l'existence de la caisse, car ceux qui ont accès à l'info sont favorisés
- L'utilisation d'une monnaie locale peut-elle freiner les gens à utiliser la caisse ?
- la vigilance à avoir dans le vocabulaire utilisé, miroir de l'action : "accompagnement", "bénéficiaire", "subvention" > à faire évoluer
- la définition de ce qu'est une nourriture "saine et durable"
- les lieux éligibles seront certainement plus chers que ceux dans lesquels les personnes ont l'habitude d'aller faire leurs courses

Les pistes d'amélioration

- être vraiment dans une démarche d'expérimentation et bien communiquer dessus pour que les gens n'aient pas l'impression que le projet est figé
- privilégier des canaux de communication accessibles à tous (autre que l'écriture notamment)
- adopter un langage commun, non excluant, et définir les notions (alimentation saine, alimentation durable, etc.)
- expliquer le choix de la monnaie locale pour améliorer l'adhésion au projet
- partir d'initiatives locales, dans les quartiers, avoir un fort ancrage de proximité
- travailler plus en profondeur le caractère démocratique du projet
- travailler l'articulation avec le circuit d'aide alimentaire existant
- anticiper la potentielle réussite de l'expérimentation en développant une grosse stratégie de communication en conséquent.



MISSIONS DU COMITÉ CITOYEN

Les points d'intérêt

- on doit tester l'impossible
- sortir de l'assistance
- missions bien choisies
- valeurs positives
- diversité des acteurs
- démocratie/autogestion

Les limites

- la difficulté de garantir une implication active des participants précaires, jeunes sur la durée
- le risque de la réunionite > risque de centraliser les décisions par un petit groupe
- la communication : il existe beaucoup d'outils (numériques, rdv...) disponibles pour les différents publics
- la gestion des intérêts contradictoires (producteurs, commerçants, consommateurs militants et en situation de précarité)
- risque de détournement des achats
- la notion de critères dans la description de la mission
- la liste des lieux de distribution (autre table ?)

Les pistes d'amélioration

- avoir des médiateurs, facilitateurs
- reformuler les missions pour diffuser un message moins stigmatisant
- le contrôle des achats pour éviter les reventes de produits
- proposer une mission liée à la communication avec un groupe de 2-3 personnes : outils numériques (facebook, Instagram, Telegram, Signal, Discord, framateam, 1 application ?), info-lettre, organisation de moments de convivialité / porteur de parole pour recueillir des retours d'expérience
- mettre en place des binômes pour participer aux réunions, 1 réunion /mois pour éviter d'épuiser le comité
- Un règlement interne qui définisse clairement le fonctionnement du comité citoyen, notamment les modalités de prise de décision (majorité, consensus, consentement?)
- Choisir un statut légal du comité citoyen (SCIC, association?); avec des collègues pour représenter les différentes parties prenantes: par exemple producteurs, distributeurs, usagers, partenaires)



CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CITOYEN

Les points d'intérêt :

- la mixité des membres du comité
- le donnant-donnant

Les limites :

- attention au bénévolat : temps et implication gratuite = démotivation possible
- quid de la mobilité des personnes qui voudraient s'investir dans le projet
- attention aux mots utilisés tout au long du projet
- limite d'un comité ouvert : il risque de stagner car il faut toujours tout réexpliquer

Les pistes d'amélioration :

- réunions mensuelles au début, pour lancer le comité, puis de moins en moins souvent en fonction du travail à réaliser.
- lister les compétences des personnes et les valoriser
- faire un système de parrainage pour la participation des membres du comité : chacun amène un(e) ami(e), ce qui agrandit le groupe
- à l'intérieur du comité, faire des commissions : ça permet de ne pas mobiliser tout le monde sur tous les sujets, répartir les tâches.
- avoir un poste salarié pour coordonner (ou à mi-temps) et parce que c'est dangereux de faire reposer un aussi gros projet uniquement sur des bénévoles
- Travailler sur l'engagement des personnes : c'est donnant-donnant
- Décentraliser les réunions dans les différents quartiers
- Embaucher des jeunes en service civique
- inclure les chercheurs

Les points à questionner :

- Quelle est la forme juridique du comité : Association ? Dans ce cas, est-ce qu'il y a plusieurs niveaux de responsabilités ?
- Comment prend-on les décisions : vote ? consentement ? présentiel ou distanciel possible ? y a-t-il un quorum prévu (un minimum de votants pour valider une décision) ?
- Est-ce que les membres du comité sont les mêmes toute l'année ? Est-ce qu'on fait des mandats que l'on peut renouveler ? Si oui, à quel rythme ?
- Quel mode de communication serait le plus adapté au quotidien : groupe whatsapp, mail...
- Faut-il prendre un mécénat de compétences sur un an ?



Assemblée citoyenne de l'alimentation

Le rôle de l'Assemblée citoyenne : un événement festif qui rassemble « Le festin »

L'Assemblée citoyenne sera précédée :

- D'un état de lieux des initiatives dans les structures
- Des réflexions et retours sur le fonctionnement de la caisse alimentaires
- De consultations des associations et des citoyens

Elle aboutira à des propositions.

Pour répondre à cette ambition d'un événement largement ouvert au public, l'idée finale était plutôt de lui donner le format d'une journée festive plutôt que d'une assemblée générale formelle. Un seul événement par an semblait trop peu aux participants, qui suggérait plutôt deux fois par an ou quatre fois par an.

Objectif de l'assemblée : porter à plusieurs voix

- Un espace d'échange ouvert au + grand nombre et ouvert à tous
- inclure les usagers
- Faire participer: Chacun participe en fonction de son envie, pas d'obligation.
- obtenir une base de travail pour en faire une réflexion commune . Un lieu où la parole est présente et reconnue.
- occuper l'espace public : forme d'agora + être présent dans un maximum de lieux dans l'espace public. Un lieu qui permet d'exprimer les besoins. Présence toute l'année
- Importance de fédérer. Faire remonter la parole
- Faire un état des lieux: répertoire des questions. Forme de consultation qui permet d'obtenir un contenu : faire remonter des propositions et des plans d'actions
- Rassembler par un moment festif.
- Régularité: plus d'une fois par an : 2x ou 4x

Selon vous, quelles seraient les limites de l'Assemblée ?

- s'assurer de ne pas être déconnectés des citoyens.
- toucher un public hors des structures : comment toucher un public en difficulté. Le premier pas reste difficile. Donner du poids aux précaires. Attention à ne pas en faire une caution et à créer une injonction à participer.
- Penser la gouvernance : comment prendre les décisions? Faire des propositions et des modes de décision (démocratie directe ou autre)
- Penser à la communication commune : si on reste caché , on ne va pas évoluer. Les relais médiatiques sont importants à avoir (presse, radio, réseaux variés de communication). Il faut aller vers une caisse de résonance.
- Réussir à sensibiliser sans épuiser les différentes forces.
- Favoriser les personnes qui n'ont pas le temps avec des accueil-enfants
- Frein de la participation des personnes en situation de précarité.



- Difficulté pour oser parler de son expérience de la précarité.
- L'accessibilité du lieu. Difficulté d'aller au delà de son quartier
- Portée de l'événement, créer un programme d'action

Quelles pourraient être les pistes d'amélioration ? (les conditions pour que ça marche)

- Recueillir des besoins et des idées tout au long de l'année, de faire remonter la parole. Il faudrait pour cela matérialiser un espace pour le projet et/ou investir des lieux relais connus, accessibles et identifiés par l'ensemble des participants à la caisse (notamment pour les plus précaires), tels que ceux du Secours catholiques ou d'autres structures d'accueil social. Créer une présence en continu du projet dans des lieux.
- amplifier la communication à la fois sur la caisse et sur l'Assemblée citoyenne, à la fois certes par un affichage important dans l'espace public, mais aussi par la multiplication des canaux, dans les quartiers, les associations, pour favoriser le bouche-à-oreille.

Au-delà, l'Assemblée citoyenne pourrait être le moment de faire le lien avec d'autres initiatives ailleurs en France, et notamment les autres territoires de Territoires à vivre.



Le circuit de distribution conventionné

Quels intérêts à ce circuit conventionné ?

- L'universalité est soulignée : une bonne chose de mélanger les publics et qu'il n'y ait pas de stigmatisation via un mécanisme de paiement transparent ; Un système qui (re)valorise les individus ;
- Le fait de s'appuyer sur la Graine permet d'envisager dans un second temps un déploiement plus large de l'initiative, comment la caisse peut devenir un outil de développement
- Circuit conventionné permettrait d'éviter que les politiques alimentaires soient au profit de l'agro-industrie
- Transformer les lieux de distribution de l'aide alimentaire
- Structurer une centrale d'achat au MIN pour centraliser des commandes via la caisse

Quelles limites ? Proposition pour aller plus loin

- Comment on conventionné ? Sur les produits ? Sur les lieux ?
- Les lieux :
 - o Quelle accessibilité géographique en ciblant que quelques lieux de distributions ? Quel accès par les transports ? à Proposer de la livraison ? (compliqué mais pourrait impliquer des jeunes)
 - o La diversité des points de distribution : où l'on ne peut pas tout acheter au même endroit. Avoir un lieu pour centraliser tout au même endroit ?
 - o Des lieux peu connus de la majorité des personnes à intégrer des lieux plus conventionnels comme la grande/moyenne distribution ?
- Les produits :
 - o Quelle diversité des produits « autorisés » ? AB ? Produits transformés ?
 - o Quelle échelle pour le local ? Une attention sur un trop gros focus « local » a été soulignée.
 - o Intégrer des pêcheurs ?
- L'articulation avec l'existant
 - o Faire évoluer l'existant en parallèle aussi (distribution alimentaire classique)
 - o S'appuyer sur ce qui se développe et est soutenu par l'Etat comme les chèques alimentaires. Comment les prendre en compte ?
 - o S'appuyer aussi sur les réseaux déjà constitués comme les AMAP, etc.
 - o Proposer une articulation avec les circuits commerciaux de proximité
- La place des jeunes : comme mangeurs mais aussi comme producteurs. Comment intégrer les difficultés des jeunes agriculteurs (en terme d'installation, de reprise d'exploitation, etc.) à peut-être un public particulièrement intéressé pour participer à TàV.